

# Association Poneys du Sud

Règlement du concours local Modèle et Allures toutes races de poneys, les 23 et 24 juin 2018 à St Etienne de Tulmont - Pitray

Le concours (**niveau local, toutes races, toutes tailles à partir de B**) est organisé sous la responsabilité de l'Association Poneys du Sud. Ce concours se tiendra **le samedi 23 juin (après-midi) et le dimanche 24 juin 2018** sur le site de St Etienne de Tulmont-Pitray

Ce concours est ouvert aux poneys des régions voisines, sachant qu'un poney ne peut être primé que sur un seul local.

**Ce concours est qualificatif pour les finales nationales Pfs et pour les finales des 3 ans sport FPPCF au Sologn'pony 2018**

**Jugement** : 2 jurys (épreuves en parallèle), juges nationaux.

Ce concours est couplé au Régional Connemara et au Régional Welsh, organisés le samedi sur le même lieu.

Les engagements pour ces 3 concours se font en ligne sur <https://www.shf-concours.com/>

**Les éleveurs qui ne souhaitent pas passer par cette inscription en ligne peuvent faire parvenir un bulletin d'engagement papier téléchargeable sur le site de l'association.**

**Leurs poneys seront notés et classés hors-concours. Ils ne seront pas primés et leurs résultats ne seront pas transmis sur la base SIRE.**

Des box (en dur, portes simples, tous paillés) sont disponibles à la location pour une ou 2 nuits. Leur nombre est limité à 50. Ils seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. **Dans la mesure du possible**, les mâles seront séparés des femelles. Des boxes supplémentaires sont disponibles dans des structures à proximité de la structure, sur demande auprès de l'association.

### **Remarque importante :**

**Ne peuvent toucher les primes SHF que les PONEYS INSCRITS AU PROGRAMME d'ELEVAGE DE LEUR RACE et dont le propriétaire est adhérent d'une Association Nationale de Race ET d'une Association Régionale d'Éleveurs.**

**Les poneys (sauf les foals) ne peuvent concourir que s'ils sont présentés avec leur document d'accompagnement portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine.**

**Ils doivent avoir fait l'objet d'une validation du livret ou d'une certification d'identité (tolérance pour les 1 ans).**

**ATTENTION : protocole de vaccination contre la grippe pour les chevaux nés à partir de 2013 :**

**Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle puis rappel obligatoire 6 mois après.**

**Quelle que soit la race, les poneys sont toilettés : crinière nattée ou piontée, queue faite ou nattée.**

Une exception est faite pour les poulinières et foals Connemara et Welsh qui souhaitent participer le samedi au concours de leur race et au concours toutes races.

**Pour les présentations en main (toutes catégories), le présentateur peut se faire aider par une personne de son choix.**

**Cette aide est obligatoire pour les poulinières suitées et les foals.**

Le cavalier ou la cavalière doit être en tenue de concours, les présentateurs en tenue correcte.

**Les poneys ne sont pas jugés sur des critères de conformation à une race, mais sur un modèle et des capacités de poneys de sport. Il n'y a pas de classement par taille ni par race.**

### **Cas particulier des OC et des DSA :**

**Les OC doivent avoir au moins un parent poney, les DSA doivent être issus de croisements exclusifs d'arabe et de poney.**

### **Saut en liberté des 2 ans et 3 ans :**

**L'attention des participants est attirée sur la nécessité de préparer les poneys sur le dispositif spécifique mise en place et décrit en annexe.** Tout poney jugé insuffisamment préparé (refus de la marche en avant, comportement dangereux pour lui ou le personnel de piste sera exclu de l'épreuve)

### **Assurances :**

Les organisateurs conseillent aux participants de contracter pour chaque poney participant aux épreuves d'élevage une assurance RCPE (Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé) qui seule peut couvrir les éventuels dommages causés à autrui par les dits poneys.

Outre l'assurance RCPE, le cavalier des poneys présentés montés doit être couvert par une assurance garantissant les risques liés à la compétition équestre. L'assurance liée à la licence fédérale couvre ces risques.

**Si le cavalier n'est pas détenteur d'une licence fédérale, il lui revient de garantir les risques inhérents à cette présentation montée.**

**L'Association se dégage de toute responsabilité en cas de défaut d'assurance des poneys et présentateurs participants.**

**Le concours des 3 ans montés** est ouvert aux poneys de 3 ans inscrits soit à un stud-book des races de poneys, soit au registre « poney » ou DSA ou portant l'appellation Origine Constatée et toisant moins de 1m 49 ferré. **L'épreuve des 3 ans est qualificative pour les finales nationales des 3 ans sport toutes races (FPPCF) ou pour la finale des 3 ans Pfs (femelles et mâles).**

**NB : Le championnat de France des 3 ans sport FPPCF** est réservé aux poneys de race Connemara, New-Forest, Poney Français de Selle ou Welsh

Toise obligatoire pour tous les 3 ans. Poneys hors taille acceptés, notés mais non classés (et non primés), à condition que leurs parents appartiennent tous les 2 à un stud-book des races européennes de poney. **Pour les mâles, présentation en filet obligatoire.**

**Qualification en finale nationale Pfs ou des 3 ans sport FPPCF réservée aux poneys toisant au maximum 1m 48 non ferrés (1m 49 ferrés).**

Trois épreuves (obligatoires) :

- une présentation en liberté sur l'obstacle dans un rond d'Havrincourt, **dans le manège** (voir descriptif en annexe)
- une présentation individuelle montée (aux 3 allures, par pelotons de 4 au maximum, **sur la carrière en herbe**)
- une présentation en main immédiatement après la reprise montée permettant de juger le modèle et les aplombs.

Les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle. L'usage de guêtres antérieures n'est autorisé que pour l'épreuve de saut en liberté, pas de protège-boulets. L'usage de la cravache est autorisé. Les éperons et le stick sont interdits.

**Le concours des 2 ans** est ouvert aux mâles, hongres et femelles de 2 ans appartenant à un stud-book (seules les femelles inscrites à un programme d'élevage sont primées). Toise maxi : 1m 48 ferré. Les 2 ans ne sont pas toisés systématiquement mais le jury peut faire toiser un poney qui lui semblerait trop grand. **Les poneys sont obligatoirement présentés en filet pour les mâles**, en filet ou licol pour les femelles

Trois épreuves :

- Présentation en liberté sur l'obstacle, rond d'Havrincourt, **dans le manège**.
- Présentation en main à l'arrêt, au pas et au trot (jugement du modèle et des aplombs).
- Présentation aux allures en liberté dans le rond d'Havrincourt (**extérieur**).

**Le concours des 1 ans** est ouvert aux mâles et femelles de 1 an appartenant à un stud-book. 2 classements : mâles et femelles.

**Ils seront cette année tous jugés et notés individuellement aux allures en liberté et au modèle dans le rond d'Havrincourt (extérieur)**

Les poneys peuvent être présentés en filet ou en licol. (Filet conseillé pour les mâles)

**Le concours des poulinières suitées** est ouvert aux femelles suitées (**même non resailliées**) inscrites à un stud-book européen des races de poneys (seules les femelles inscrites à un programme d'élevage sont primées). Le foal doit être inscriptible dans un stud-book français des races de poneys au 1<sup>er</sup> novembre de l'année en cours. **Les poulinières « Poney », « Origine constatée » ou DSA sont admises s'ils elles ont au moins un parent poney et si elles sont suitées d'un foal dont le père est un étalon poney approuvé dans sa race. Elles ne sont pas primables.**

Présentation en main à l'arrêt et au pas **puis en liberté dans le rond d'Havrincourt (extérieur)**. Présentateurs en tenue correcte.

Le foal, tenu en main à l'arrêt, est vu ensuite lâché en mouvement avec sa mère.

La note du foal, **jugé sur la même épreuve**, représente 30% de la note de sa mère.

**Concours foals** : Les foals sont jugés indépendamment de leur mère, **sur la même épreuve**. Toutes races de poneys admises, y compris OC ou DSA issus d'au moins un parent poney (pas d'ONC).

Une épreuve « **Coup de cœur des jurys** » réservée aux premiers de chaque épreuve, **présents obligatoirement au rappel** en fin d'après-midi clôturera le programme. **Le gagnant recevra de l'Association une prime de 100 €, SOUS RESERVE QUE LE PROPRIETAIRE DU PONEY SOIT ADHERENT DE L'ASSOCIATION.**

Le coup de cœur des jurys est le fruit de la concertation des 2 jurys lors du rappel.

**Droits d'inscription et réservation des box** : <https://www.shf-concours.com/elevage/concours/5349>

**Les éleveurs qui ne souhaitent pas passer par cette inscription en ligne peuvent faire parvenir un bulletin d'engagement papier. Leurs poneys seront notés et classés hors-concours. Ils ne seront pas primés et leurs résultats ne seront pas transmis sur la base SIRE.**

Il est possible d'arriver la veille au soir. Les boxes sont paillées. ATTENTION : La plupart des boxes en dur ne comportent pas de portes hautes.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure du concours tout poney qu'il ne jugerait pas en état de participer (État général, comportement dangereux, poney non préparé à l'obstacle)

**Contact organisateur** : Association Poneys du Sud - Métairie Basse - 81110 VERDALLE

Tél : 06-20-99-80-53

Mail : [assopmp@gmail.com](mailto:assopmp@gmail.com)

Toute information complémentaire sur <http://www.poneys-de-sport.com/asso>